

40 FAMILLES POUR CHANGER LA VIE ENSEMBLE

Bilan des quatre phases de la démarche (Octobre 2021-Juillet 2022)



À L'INTENTION DU DIRECTEUR DU PROGRAMME ÉCO-GAGNANT DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE (CUD)

Équipe d'enquêteurs du laboratoire TVES de l'Université du
Littoral Côte d'Opale – ULCO

- Patrice DIATTA [Ingénieur de recherche en sciences sociales]
- Hervé FLANQUART [Professeur des universités en aménagement et urbanisme]
- Séverine FRERE [Professeure des universités en aménagement et urbanisme]
- Hadrien OLIVEIRA DA SILVA [Ingénieur d'études en sciences sociales]

Avec les collaborations des cabinets :

- *N-CLIQUE*, Agence d'études sociologiques
- *ÉMICITÉ*, Bureau d'études sociologiques

21/10/2022

INTRODUCTION

C'est en décembre 2020, soit neuf mois après ses 64% des suffrages obtenus aux élections municipales de mars, que le président Patrice Vergriete et sa majorité à la tête de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) lancent le Programme Éco-Gagnant pour une transition écologique et sociale de l'agglomération. Il s'agit, selon le maire de Dunkerque et président de la CUD, d'un plan qui prolonge l'esprit global de la gratuité totale du réseau des bus de transport en commun votée dans son précédent mandat en 2018 et qui, selon lui, constitue une innovation « *qui réconcilie pouvoir d'achat, environnement et lutte contre l'exclusion sociale* »¹.

Quatre domaines de compétences de l'intercommunalité sont principalement visés par le Programme Éco-Gagnant : la mobilité, l'énergie, les déchets et l'eau. L'objectif est d'inciter les habitants à adopter des comportements plus vertueux pour l'environnement dans ces différents domaines, à travers différents dispositifs allant du soutien financier à l'accompagnement, en passant par la sensibilisation et l'éducation populaire. Cette nouvelle approche territoriale des politiques de transition écologique et de résilience est bien résumée par les devises « Je change le monde et j'y gagne » ou « Bon pour la planète et bon pour le pouvoir d'achat ».

Ainsi, afin d'offrir l'opportunité à ses 200.000 habitants d'exprimer, d'un côté, leurs avis, besoins ou propositions à l'égard de ce projet transversal et, de l'autre côté, leurs imaginations de l'avenir en général de l'agglomération, une démarche de consultation a été mise en place dès janvier 2021 avec le dispositif Changer La Vie Ensemble (CLVE)². À ce titre, différents outils d'enquête dont des sondages, des micros-trottoirs ou des contributions en ligne ont permis à la CUD de recueillir des milliers de réponses d'habitants³.

Dans le prolongement des enquêtes réalisées, et afin de recueillir des informations plus qualitatives, au plus près du quotidien des populations, une quarantaine de familles volontaires a été retenue pour participer à différentes phases de la consultation Changer La Vie Ensemble entre octobre 2021 et juin 2022, soit pendant 10 mois. Mais, ce sont, finalement, 32⁴ familles qui participeront à la totalité de l'étude.

Une équipe du laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES) de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) a été chargée de la conduite de cette démarche spécifique auprès de ces familles représentatives des différentes communes et des différents types d'habitats (résidentiels, collectifs, sociaux) de l'agglomération, dans le cadre d'une convention de collaboration et d'accompagnement scientifique signée entre la CUD et l'ULCO. Appuyé par deux cabinets d'études – « *N-CLIQUE*, agence d'études sociologiques »⁵ et « *EMICITE*, bureau d'études sociologiques »⁶ – l'objectif de cette démarche est de comprendre les acquis, les difficultés et les freins au changement de comportement des 32 familles volontaires, et les accompagner dans leur expérimentation de nouvelles solutions leur

¹ Interview du Président de la CUD, Patrice Vergriete au *Journal communautaire* n°58 / Janvier 2021, p.6

² <https://www.changer-la-vie-ensemble.com/>

³ Une restitution complète des résultats de ces premières consultations Changer La Vie Ensemble est publiée dans un document intitulé « Vos idées pour changer la vie ensemble » en septembre 2021 et accessible en ligne : https://www.changer-la-vie-ensemble.com/download/files/CLVE_DP.pdf

⁴ Pour des raisons de temps, de santé ou de changement de domicile, 8 familles se sont désistées après leur engagement

⁵ <https://n-clique.fr/>

⁶ <https://www.emicite.fr/>

permettant d'aller plus loin dans leur engagement environnemental, afin de faire de leur expérience des « booster du changement ».

Le travail de l'équipe de recherche s'est déroulé en quatre phases :

- Entre octobre et novembre 2021 : conduite d'entretiens individuels avec les membres de chacune des familles à domicile. Au total 58 adultes ont été interrogés et 19 enfants de 10 ans et plus. L'objectif de cette première phase est de découvrir leur cadre de vie et d'identifier leurs pratiques actuelles et les freins qu'ils rencontrent à adopter des comportements plus soucieux de la protection de l'environnement.
- Entre janvier et février 2022 : retour au domicile des familles pour une restitution de la première phase. A l'aune de l'analyse des pratiques et des freins rencontrés par chaque famille, des propositions de nouveaux gestes à tester ont été faites par un représentant de la CUD (déplacement, consommation, déchets, travaux d'isolation, etc.).
- En avril 2022 : animation d'un travail collectif d'échanges et de co-construction de solutions concrètes pour répondre aux enjeux avec des représentants des différentes familles à la Halle aux sucres. 18 familles (sur les 32) étaient représentées ; 41 personnes étaient présentes dont 14 enfants de 6 à 17 ans et 1 bébé de 22 mois.
- Le samedi 2 juillet, demi-journée de restitution finale de la démarche, en présence des familles et d'autres invités.

Le présent document donne un descriptif synthétique des principaux résultats et enseignements à retenir par thématique abordée avec les membres de la trentaine de famille, à l'issue de cette démarche d'enquêtes du dispositif Changer La Vie Ensemble.

Seront ainsi abordés dans l'ordre trois parties : La conscience des enjeux et les gestes écologiques des familles (I) ; Les besoins et attentes exprimées par les familles (II) ; Les services / propositions de la CUD pour mobiliser et accompagner les familles dans leur volonté d'engagement écologique (III).

I. CONSCIENCE DES ENJEUX ET GESTES ÉCOLOGIQUES

Les entretiens à domicile et ateliers collectifs d'échanges et de co-construction montrent que les 32 familles engagées dans la totalité de la démarche composent un public globalement ouvert aux problèmes environnementaux et de changement climatique. Il s'agit de personnes manifestant une certaine conscience des enjeux du moment, et qui développent tout un ensemble de stratégies et de gestes en conséquence.

1.1 La consommation

- ✓ Certains utilisent des applications comme « Too good to go » ou s'approvisionnent dans les rayons « anti-gaspi » ou dans les bacs réservés aux produits aux dates de péremption courtes des supermarchés.
- ✓ D'autres évoquent la solution d'achat de seconde main via « Vinted ».
- ✓ D'autres encore, quand c'est possible et pratique, essaient de privilégier les solutions « en vrac » des supermarchés ou dans des magasins spécialisés « Day by day » ou l'épicerie vrac bio de la Maison JOUVE.

- ✓ Enfin, certains foyers affichent une volonté d'apporter leurs achats aux producteurs favorisant les circuits courts, de s'inscrire/continuer à acheter dans des AMAP (comme La ruche qui dit oui) ou de recourir aux boissons en bouteilles consignées locales « Le Fourgon » ou bio « AFEJI », etc. Néanmoins, au-delà de la bonne volonté et de l'engagement, le manque de temps et la difficulté à être régulier ont souvent été avancés comme étant des contraintes majeures.

1.2 Les déchets

- ✓ La plupart des foyers estiment faire correctement le tri même s'il leur est quelquefois difficile de savoir où mettre certains types de déchets. De plus, les interrogés s'essayent au compostage même si certains n'arrivent pas à valoriser cette matière. Enfin, en ce qui concerne les PAV, ils déclarent respecter et se déplacer régulièrement vers les points dédiés pour déposer leurs déchets spécifiques (verre, vêtements ...). Néanmoins, il est déploré le fait que certaines déchèteries comme celle de la Samaritaine à St-Pol ne soient ouvertes qu'aux Saint-Polois, alors même que bien que n'étant pas eux-mêmes Saint-Polois c'est la déchèterie la plus proche de leur domicile. Ainsi, il convient donc d'anticiper sur le risque de voir des habitants renoncer à aller en déchèterie par manque de facilité d'accès.
- ✓ Les foyers semblent également concernés par la question du suremballage puisque la plupart essaye de limiter au maximum les produits alimentaires trop emballés. La plupart des foyers récupèrent certains déchets comme les cartons pour les réutiliser, d'autres donnent certains types de déchets comme les bouchons à des associations. Enfin, et cela fait écho à la partie sur la consommation, ils essaient de réparer ou reconditionner certains objets et priorisent le vrac. Cependant, les foyers ont détecté des problématiques qui restent sans solutions pour eux, comme les couches pour enfants, qui représentent un grand volume de déchets à l'échelle d'une famille. Les enquêtés souhaiteraient également avoir une meilleure connaissance et lisibilité sur les associations qui récupèrent les déchets, afin de les valoriser en aidant par exemple les personnes handicapées (association récupérant les bouchons pour fabriquer des fauteuils roulants).
- ✓ Enfin, dans une logique de réduction des déchets, cuisiner les restes (soupes, ratatouilles, salade de fruit, etc.) ou congeler les restes ou les manger le lendemain sont avancés comme de bons gestes.

1.3 La mobilité

- ✓ La marche à pied et l'utilisation du réseau de transports en commun DK'BUS sont les modes de déplacement privilégiés des enquêtés, à en croire leurs réponses. La voiture n'étant utilisée que de façon ponctuelle (courses, rendez-vous éloigné, vacances...)
- ✓ En revanche, pour des raisons professionnelles, la voiture est le moyen de transport habituel chez certains participants, en particulier les commerçants et artisans (marchandises, livraison...) ou ceux qui habitent des zones moins bien desservies par le bus.
- ✓ La pratique du vélo (pour aller au collègue, au travail, à la piscine, etc.) semble aussi très régulière chez bon nombre des membres des familles rencontrées, malgré le sentiment d'insécurité éprouvé dans l'utilisation des pistes cyclables ou des endroits pour attacher son vélo en ville.

- ✓ Enfin, certains déclarent laver leur voiture dans des stations de lavage écologique

1.4 L'eau

- ✓ Globalement, les foyers estiment faire attention à leur consommation d'eau en favorisant d'une part l'eau du robinet pour boire, mais également en évitant de laver leur voiture avec de l'eau potable, en évitant de déclencher l'arrosage automatique, jugé trop gourmand, en coupant l'eau lors du brossage de dent et sous la douche, en évitant de prendre des bains et en tirant moins régulièrement la chasse d'eau.
- ✓ Concernant l'utilisation comme boisson quotidienne de l'eau du robinet, les membres des familles qui déclarent le faire ont recours à différentes stratégies pour, disent-ils, « purifier l'eau » ou « réduire son calcaire ». Par exemple : l'utilisation de charbon actif, l'achat d'un adoucisseur, la pratique de laisser refroidir l'eau dans le frigo, ou la laisser reposer dans une carafe à l'air libre 24h avant consommation, etc. Un foyer a même investi dans l'achat d'une fontaine filtrante (*Fontaine à eau Berkey*), un appareil qui permet, selon lui, d'éliminer les bactéries pathogènes et autres « produits nuisibles » de l'eau du robinet, avant de la boire.

1.5 L'énergie

Les ménages interrogés évoquent les pratiques suivantes :

- ✓ Réduction de la température du logement et ne pas chauffer toutes les pièces à la même température (par exemple, chauffer son séjour entre 18 et 19°C, et les chambres entre 15 et 17°C)
- ✓ Réalisation de travaux pour isoler le logement (double vitrage des fenêtres, toit et murs)
- ✓ Equipement de toutes les pièces du logement avec des ampoule LED
- ✓ Pour se chauffer, remplacement du gaz pour l'électrique, ou installation d'un poêle à granulés. Néanmoins pour les locataires et certains habitants de logements sociaux, les marges de manœuvre sont limitées quand le système de chauffage est collectif ou quand les radiateurs du bailleur sont trop vieux.

II. LES BESOINS ET ATTENTES

Les principaux besoins et attentes exprimés concernent notamment les actions à engager et/ou à développer par la CUD en matière de :

2.1 La consommation

- ✓ Encouragement de l'offre de produits en circuit court, de produits locaux et de produits sans emballages dans les super et hypermarchés
- ✓ Soutien aux initiatives comme celle de l'application « Too Good To Go » qui lutte contre le gaspillage alimentaire en permettant la récupération des invendus des commerçants

- ✓ Education du public en matière de date limite de consommation (DLC), date de durabilité minimale (DDM).

2.2 Les déchets

- ✓ Soutien des associations qui sensibilisent le grand public aux enjeux écologiques de fabriquer soi-même certains de ses produits d'hygiène et d'entretien non polluants
- ✓ Education et promotion des initiatives de compostage collectif pour les résidents en logements collectifs, des composts partagés dans les espaces publics, ainsi que les espaces verts.
- ✓ Clarification des consignes du tri et sensibilisation aux enjeux du recyclage
- ✓ Augmentation du nombre de corbeilles dans l'espace public pour éviter aux gens de devoir garder leurs déchets avec eux jusqu'à leur domicile ou, parfois, de les jeter dans la nature

2.3 La mobilité

Les principales demandes sont les suivantes :

- ✓ Développement de pistes cyclables et d'aménagements sécurisés pour la pratique du vélo en famille sur tout le territoire intercommunal
- ✓ Aménagement de locaux à vélo collectifs sécurisés et à proximité
- ✓ Accompagnement financier pour l'achat de vélos électriques ou de vélos cargos
- ✓ Développement de système de location de voiture, de prêt de voiture entre particuliers, comme cela se fait déjà dans beaucoup de villes
- ✓ Déploiement de bornes de recharges pour encourager celles et ceux qui souhaiteraient changer leur véhicule par l'achat d'une voiture électrique ou hybride
- ✓ Meilleure desserte du bus sur tout le territoire, pour ne pas défavoriser les habitants de certaines zones

2.4 L'eau

Pour l'eau les demandes sont les suivantes :

- ✓ Incitation des bailleurs à privilégier l'installation de douches par rapport aux baignoires dans les logements sociaux
- ✓ Sensibilisation et accompagnement par rapport à l'installation de système de récupération des eaux de pluie
- ✓ Sensibilisation / éducation par rapport aux techniques de récupération et de réutilisation de certaines eaux (cuisson, eau froide avant l'arrivée de l'eau chaude...)
- ✓ Renforcement de la confiance des consommateurs en matière d'utilisation de l'eau du robinet pour boire

2.5 L'énergie

Pour l'énergie les demandes sont les suivantes :

- ✓ Simplification et centralisation des dispositifs d'aide pour isoler son logement, changer de système de chauffage, etc.
- ✓ Mise en place de système d'éclairage nocturne adaptatif avec par exemple un détecteur de mouvement permettant d'éviter la surconsommation d'énergie
- ✓ Dialogue avec les bailleurs pour qu'ils entreprennent, en cas de besoin, les travaux de rénovation énergétique des logements (meilleure isolation des toits, des fenêtres, etc.)

III. LES SERVICES / PROPOSITIONS DE LA CUD

En réponse à l'état des lieux des pratiques écologiques déployées par les différentes familles dans leur vie quotidienne et de leurs attentes (en termes d'information, de soutien ou d'accompagnement) pour aller plus loin dans leurs engagements, la Communauté urbaine de Dunkerque développe et/ou va renforcer certains de ses services. Les éléments ci-dessous sont donnés à titre indicatif. La liste n'est donc pas exhaustive.

3.1 La consommation

- ✓ Dans le cadre du programme éco-gagnant, la CUD va labelliser certaines structures communales ou associatives qui proposent des solutions intéressantes. Un travail de recensement est en cours et la CUD accompagnera ces structures de proximité pour les habitants.
- ✓ Aussi, la CUD travaille sur une application de suivi des consommations d'électricité, de gaz et d'eau. Grâce à la télérelève des compteurs, cette application permettra de suivre les consommations en temps réel. Cette application ne devrait pas se limiter au suivi mais donnera également des informations sur les consommations moyennes de ménages et habitations équivalents, afin de permettre à chaque foyer de pouvoir se comparer aux autres de même taille.
- ✓ De même, afin de concerner le plus large public et notamment les personnes les plus éloignées de l'information institutionnelle, la CUD prévoit d'accompagner et former les services sociaux (technicien.nes de l'Intervention Sociale et Familiale).
- ✓ Le futur marché aux puces international de Dunkerque (MAPID) qui devient « GIGA-PUCES » s'inscrit dans les objectifs du programme « éco-gagnant » et va mettre en avant les achats de deuxième main.
- ✓ Enfin, en matière de consommation d'énergie, la CUD étudie également la possibilité d'achats groupés de panneaux solaires ou d'autres produits en lien avec l'énergie et le chauffage.

3.2 Les déchets

- ✓ La CUD s'est engagée sur un objectif de réduction des déchets et d'amélioration du tri en vue d'améliorer le recyclage et la réutilisation. Cette approche est bien résumée par le slogan : « Je jette moins, je trie mieux ». Par exemple, de nouveaux sacs poubelles de différentes couleurs sont fournis gratuitement aux ménagers, aux artisans et commerçants pour les inciter aux pratiques du tri et au respect des nouvelles consignes en la matière.

- ✓ Une étude en cours pour l'optimisation des déchetteries de manière à les rendre plus accessibles au public.
- ✓ La déchèterie mobile est aussi une solution de proximité pour les habitants, bien plus intéressante que la déchèterie communale créée par Saint-Pol-sur-Mer. Elle permet aussi l'échange entre les habitants pour certains produits (livres et bientôt meubles).
- ✓ Il est également prévu une collecte des vélos dont les habitants veulent se débarrasser. Ceux-ci seront reconditionnés en vue d'être prêtés à un public cible : étudiants et personnes en recherche d'emploi, entre autres.
- ✓ Les encombrants et les branchages de coupe peuvent être collectés à domicile, sur commande. Cette solution est gratuite une fois par an.
- ✓ Après la suppression de la « poubelle verte » des points de collecte pour les déchets verts ont été mis en place de manière transitoire. L'objectif à terme est de modifier les pratiques pour réduire les déchets selon le principe « ce qui vient du jardin reste au jardin ». À ce titre, la CUD offre un composteur aux habitants, subventionne l'achat de matériel comme une tondeuse équipée, propose un service annuel de broyage des végétaux gratuit à domicile, etc.
- ✓ De même, sur la proposition de quelques participants, un service de prêt d'ordinateurs portables de deuxième main qui seraient reconditionnés avec des logiciels et des environnements en accès libre (ex : linux mint) est en cours d'étude.
- ✓ Enfin, la CUD va rendre plus lisible et faciliter l'accès aux « repair cafés » de plus en plus nombreux dans l'agglomération.

3.3 La mobilité

- ✓ Le réseau de transport en commun DK'BUS évolue chaque année depuis sa mise en gratuité totale le 1^{er} septembre 2018. Les liaisons vers les communes du sud de l'agglomération vont être renforcées avec la création de la ligne C6 (la ligne 14 devient une ligne CHRONO avec un bus toutes les 15 mn de 7h à 19h).
- ✓ Les services évoluent aussi. Ainsi, à partir de septembre 2023, grâce au service à la demande, tous les habitants auront une solution de déplacement 24h/24, 7j/7 et 365j/an. Ce service sera gratuit pour les usages professionnels et à destination notamment des salariés en horaires décalés et des habitants des communes périphériques hors du centre d'agglomération (Coudekerque-Branche, Dunkerque, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Leffrinckoucke, Saint-Pol-sur-Mer), qui ne bénéficient pas d'un service de bus régulier performant. Il sera payant pour les usages de loisir (restaurant, spectacles, rencontre sportive, cinéma...). Une application moderne et fluide rendra la réservation plus facile et permettra à l'utilisateur de bénéficier du service le plus adapté à son besoin.
- ✓ Depuis le mois de janvier 2022 le nouveau système de réservation est mis en service dans une phase de « rodage » pour les services HANDIBUS et ETOILE. Il y a de nombreuses observations de la part des usagers qui vont permettre de l'améliorer dès la rentrée de septembre 2022.
- ✓ Un nouvel abri sécurisé pour les vélos va être créé à proximité de la bibliothèque universitaire (Dunkerque – Citadelle). L'accès à ces parkings est gratuit, une carte doit être demandée sur le site de Dk'Bus ou à l'agence place de la Gare à Dunkerque.
- ✓ Les boxes à vélo en cours de déploiement sur tout le territoire sont destinés à proposer des solutions en particulier aux quartiers denses d'habitat où beaucoup de foyers ne

possèdent pas de garage. Ils permettent de favoriser l'usage du vélo au quotidien et, ainsi, d'abandonner un deuxième véhicule.

- ✓ Dans le cadre du plan vélo +, outre la prime à l'achat de vélos neufs auprès des commerces de l'agglomération, la CUD va développer d'un côté un service RECYCLO (de reconditionnement de vélos récupérés en déchèterie) et un service ECO-VELO (de prêt de vélos dits « à valeur ajoutée » pendant un mois. Il s'agit de prêter des vélos de type cargo ou à assistance électrique pour permettre aux habitants d'essayer ces solutions avant d'acheter).
- ✓ Tous ces services poursuivent pour objectif commun d'inciter à l'usage des transports collectifs et des vélos, au détriment de la voiture individuelle.

3.4 L'eau

- ✓ Le syndicat de l'Eau du Dunkerquois a décidé d'investir dans la construction d'une usine d'adoucissement de l'eau potable. Elle sera réalisée et mise en service à la fin de l'année 2023 au niveau du prélèvement de l'eau potable distribuée dans les robinets des habitants de l'agglomération dunkerquoise, à Houille, dans le Pas-de-Calais. Ainsi, l'eau qui sera distribuée sera moins dure, moins calcaire.
- ✓ Cela permettra de faire des économies non négligeables (sur la durée de vie des appareils ménagers, des tuyauteries ; sur la consommation en énergie dans la mesure où les chauffe-eaux et les cumulus entartrés consomment plus d'énergie que les appareils sains ; sur la consommation des produits d'entretien, etc.).
- ✓ Pour la récupération des eaux pluviales, la CUD travaille sur un dispositif d'aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage, laver la voiture, etc. Ce dispositif permettra également d'aider les propriétaires à mettre en place un réservoir enterré de collecte des eaux pluviales et un double circuit d'eau dans l'habitation pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable (toilettes, lave-linge...)
- ✓ Enfin, le déploiement de compteurs d'eau connectés est en cours. Ce système de télérelève offre plusieurs avantages dont le suivi quotidien de sa consommation ou les alertes en cas de fuite d'eau détectée.

3.5 L'énergie

Pour répondre au défi de la réduction de la consommation énergétique des logements pour face aux contraintes du réchauffement climatique, différentes aides sont proposées par l'intercommunalité aux ménages, dont principalement :

- ✓ *Éco-Habitat*, un dispositif qui cible particulièrement les propriétaires privés qui souhaitent mener des investissements pour isoler leur maison et gagner au minimum 35% de consommation d'énergie en moins. Les personnes intéressées doivent simplement contacter un conseiller via un guichet unique pour être accompagnés dans leur projet.
- ✓ *Éco-Habitat +*, cet instrument est uniquement destiné aux primo-accédants ayant acheté un logement nécessitant de lourds travaux d'économie d'énergie.

CONCLUSION

Dans le cadre de sa démarche participative *Changer La Vie Ensemble* pour relever les défis de la transition écologique et de la résilience du territoire face aux impacts du changement climatique, la CUD et sa direction du programme *Éco-Gagnant* ont confié, à notre équipe de chercheurs du laboratoire *Territoires, Villes, Environnement et Société –ULCO*, une mission d'enquêtes auprès d'une quarantaine de ménages au début, 32 en fin de processus. Les résultats synthétiques exposés dans ce rapport permettent de tirer au moins quatre enseignements principaux :

Premièrement, le développement d'initiatives et de pratiques foisonnantes dans les foyers rencontrés, visant à réduire l'impact environnemental de leurs comportements et de leur cadre de vie. Ceci constitue sans doute une ressource pour le succès des politiques d'accompagnement de la CUD.

Deuxièmement, la relative convergence entre les besoins et attentes exprimés par les ménages souhaitant s'engager davantage en matière d'écologie d'une part, et l'offre de services que prévoit de développer ou de renforcer l'agglomération. Au cours des 10 mois d'expérimentation, 71% des participants ont adopté de nouveaux gestes environnementaux impulsés à 48% par la présentation des actions développées par la CUD, à 33% par les échanges avec les autres participants et à 19% par les discussions avec les chercheurs de l'université. Les trois thématiques qui ont suscité l'adoption de nouveaux gestes sont : la pratique du compostage (compostage de jardin, lombricompostage, etc.) / la baisse de la consommation énergétique du foyer / la prévention des déchets (réduction de votre production d'emballages).

Troisièmement, l'accompagnement proposé par la CUD pour cette expérimentation est un dispositif qui a rencontré un large succès. La quasi-totalité des foyers sont satisfaits de leur participation. Et presque autant souhaitent d'ailleurs s'engager sur d'autres dispositifs de participation citoyenne en lien avec la transition environnementale.

Quatrièmement, le paradigme « *Éco-Gagnant* », qui entend guider les interventions de l'intercommunalité dans des domaines de compétences aussi cruciaux que la mobilité, l'énergie, les déchets et l'eau, devrait s'accompagner de plus de simplifications dans les procédures et des critères pour bénéficier des différentes aides financières ou techniques. Par exemple, les difficultés à joindre les conseillers du guichet unique habitat à travers le numéro 0 800 283 675 sont évoquées dans de nombreux témoignages d'habitants. De même, face au constat des marges de manœuvre limitées des familles locataires de logements dans des immeubles collectifs pour initier la moindre rénovation ou même changer le moindre équipement, il convient de souligner que tout un travail de dialogue reste à faire auprès des bailleurs en général et des bailleurs sociaux en particulier.

D'un point de vue méthodologique, on a pu néanmoins remarquer la difficulté à maintenir la participation des familles au fil des différentes étapes. Le nombre de familles participant aux dernières étapes d'avril et de juillet a été plus réduit, sans doute aussi parce que ces rencontres se déroulaient en dehors du domicile des participants. Cela montre d'une part la nécessité de veiller à ne pas trop étaler dans le temps ces consultations, et d'autre part, l'importance de venir à la rencontre des familles sur leur lieu de vie. Pour certaines d'entre elles, il est en outre plus aisé de s'exprimer avec un ou deux interlocuteurs que dans un groupe.

ANNEXES :

- Questionnaire sur les comportements

CHANGER LA VIE ENSEMBLE

Explicitation des choix et des comportements du foyer

a) Cadre de vie

1. **Sur quels critères avez-vous choisi votre lieu de vie** (*Localisation dans la CUD, logement en lui-même...*)
2. **Considérez-vous que votre logement soit adapté à vos besoins ?** (*Exemple : taille, localisation, matériau, isolation, accès à l'extérieur...*)
 - a) Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre logement ? Dans le quartier dans lequel vous vivez ?
 - b) Qu'est-ce qui vous plaît le moins dans votre logement ? Dans le quartier dans lequel vous vivez ?
3. **Qu'aimeriez-vous pouvoir changer dans votre logement ? Plus largement dans votre lieu de vie ?** (*Ex : Petits aux gros travaux, changement radical souhaité, déménagement...*)
4. **Si vous aviez la possibilité de réaliser des travaux dans votre logement (ou de les faire réaliser par votre bailleur), que souhaiteriez-vous faire en premier ? Ensuite ?**

b) Isolation / Énergie

5. (*Vitrage, thermostats radiateur et/ou intérieur...*) **Est-ce que cet équipement est d'origine ou est-ce que c'est vous qui l'avez fait installer ? L'avez-vous demandé à votre bailleur ?**
6. (*Si chauffage d'appoint*) **Quel type de chauffage d'appoint vous utilisez ?** (*s'il y en a plusieurs précisez le nombre et les pièces dans lesquelles ils sont utilisés*)
7. (*Si ventilateur, climatiseur*) **Quel type d'appareil utilisez-vous (ventilateur, climatiseur...)** ? (*s'il y en a plusieurs précisez le nombre et les pièces dans lesquelles ils sont utilisés*)
8. **Pourquoi avez-vous installé cet/ces équipement(s) supplémentaire(s) ?**
9. **En hiver, à quelle température chauffez-vous votre logement ?**
10. **Toutes les pièces sont-elles chauffées à la même température ?** (*Si non, quelles sont les pièces que vous ne chauffez pas ou moins ou plus ?*)
11. (*Si a déjà constaté des traces d'humidité*) **Dans quelles pièces avez-vous déjà constaté des traces d'humidité ?**
 - a. En connaissez-vous la raison ?
 - b. Qu'avez-vous fait en constatant cela ?
12. **Comment avez-vous choisi votre/vos fournisseur(s) d'énergie ?**
13. **Avez-vous l'impression que vos factures d'électricité et/ou de gaz sont trop élevées par rapport à vos revenus ?**
14. **Connaissez-vous des gestes simples d'économie d'énergie ?** (*Mettre un couvercle sur une casserole pour faire chauffer l'eau plus vite, mettre un pull, fermer les volets les soirs d'hiver, avoir des rideaux épais pour « casser » le froid, etc.*)
 - a. Est-ce que ce sont des gestes que vous appliquez chez vous ?
15. **Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques que vous avez en matière d'énergie**
16. **Pourriez-vous faire d'autres choses ? Est-ce que vous estimez que vous en faites assez ou pas assez en matière d'énergie**
17. **Est-ce que vous auriez envie d'en faire davantage ? Qu'est-ce qui vous en empêche actuellement ?**

c) Consommation générale

18. **Qu'est ce qui guide en premier votre choix quand vous achetez un objet, un vêtement, un équipement de loisir, des denrées alimentaires ? Quelles sont vos préoccupations principales lors de vos achats ?** (*Alimentaire, vestimentaire, loisirs, énergie : prix, qualité, provenance du produit (made in France, éloignement du pays de fabrication...)*)
19. **Y a-t-il des éléments auxquels vous prêtez plus attention qu'à d'autres ?**

d) Alimentation / Lutte contre le gaspillage alimentaire

20. Dans quels lieux faites-vous vos courses habituellement ? (Ex : centre commercial, supermarché/hypermarché, commerces de proximité, marché, AMAP, internet)
21. Achetez-vous l'ensemble de vos denrées au même endroit ou avez-vous différents points d'approvisionnement en fonction de ce que vous achetez ?
22. Quels sont les critères qui vous font préférer ce lieu / ces lieux ?
23. A quelle fréquence faites-vous vos courses ?
24. Pourquoi avez-vous choisi de faire vos courses de cette façon (lieux, fréquence, mode d'approvisionnement...) ?
25. Quelles sont vos préoccupations lorsque vous achetez de l'alimentaire ? / Quelles sont vos critères de sélection lorsque vous achetez à manger ? (prix, proximité, bio ou pas bio ; sans OGM ; nutriscore...)
26. Et pour les fruits et légumes, quels sont vos critères d'achat ? (prix, proximité, bio ou pas bio ; sans OGM, etc.)
27. Qui prépare les repas chez vous ?
28. Avez-vous des robots de cuisine (type Thermomix, etc.) ?
29. Est-ce que vous programmez vos repas à l'avance ? Est-ce que vous avez des habitudes alimentaires certains jours de la semaine (par exemple : steak, frites le samedi midi) ?
30. Est-ce que vous achetez des plats préparés ou vous faites-vous livrer des repas par un traiteur, Deliveroo, Uber-eat ou autres ?
 - a. À quelle fréquence ? Pour quelles occasions ?
31. Sauriez-vous dire quelle est la part de l'alimentation dans votre budget global ?
32. Connaissez-vous des gestes simples de lutte contre le gaspillage alimentaire ? (Cuisiner les restes, too good to go, vente moins chère de fruits et légumes abîmés, etc.)
 - a. Est-ce que ce sont des gestes que vous appliquez chez vous ?
33. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques que vous avez en matière d'alimentation et de lutte contre le gaspillage alimentaire ?
34. Pourriez-vous faire d'autres choses ? Est-ce que vous estimez que vous en faites assez ou pas assez en matière d'alimentation et de lutte contre le gaspillage alimentaire ?
35. Est-ce que vous auriez envie d'en faire davantage ? Qu'est-ce qui vous en empêche actuellement ?

e) Gestion des déchets

36. Combien de poubelles/bacs avez-vous ? (Pour y mettre quoi ?)
37. Est-ce que vous triez vos emballages ?
38. Quels emballages triez-vous ?
39. Que faites-vous des cartons, notamment des grands ?
40. À part les emballages y a-t-il d'autres choses que vous triez ? (Piles, ampoules...)
41. Est-ce que vous pouvez me montrer comment vous avez organisé la gestion de vos déchets chez vous ?
42. Avez-vous entendu parler de l'extension des consignes de tri ?
 - a. Avez-vous entendu parler du changement de mode de collecte qui doit avoir lieu sur l'ensemble de la CUD ?
 - b. Qu'en pensez-vous ?
43. Est-ce que vous avez un composteur ? Lombricomposteur ? Des poules ? Lapins ? Chien ou animaux à qui vous donnez des restes de nourriture ?
44. Que faites-vous de vos appareils électriques ou électroniques quand ils ne fonctionnent plus ?
45. Que faites-vous des vêtements que vous ne souhaitez plus porter ?
46. Est-ce qu'il vous arrive d'acheter des biens (meubles, livres, vêtements, chaussures) d'occasion ? Si oui, quoi ? Un exemple récent ?
47. Savez-vous où se trouve la déchetterie la plus proche de chez vous ? Est-ce que vous y êtes déjà allé ? Oui ou non, pourquoi ?
48. Connaissez-vous le coût annuel de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?
49. Connaissez-vous des gestes simples de prévention des déchets ? (acheter moins emballé, réparer [repair café], acheter des objets de seconde main, revendre ses objets, etc.)
 - a. Est-ce que ce sont des gestes que vous appliquez chez vous ?
50. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques que vous avez en matière de prévention des déchets ?
51. Pourriez-vous faire d'autres choses ? Est-ce que vous estimez que vous en faites assez ou pas assez en matière de prévention des déchets ?
52. Est-ce que vous auriez envie d'en faire davantage ? Qu'est-ce qui vous en empêche actuellement ?

f) Eau/ Jardin

53. Est-ce que vous buvez de l'eau en bouteille ?
54. Quel type d'eau ?
55. Qui boit de l'eau en bouteille chez vous ?
56. Est-ce que vous buvez également de l'eau du robinet ?
- a. Si non, pourquoi ne buvez-vous pas l'eau du robinet ?
57. Au niveau de votre salle de bain, disposez-vous d'une douche ou d'une baignoire (des 2) ?
58. Le plus souvent, vous prenez une douche ou un bain ?
59. Au sein de votre famille, êtes-vous attentifs au temps passé sous la douche ?
60. Quels produits ménagers utilisez-vous pour l'entretien de votre logement ?
61. Est-ce que vous pouvez me montrer les produits que vous utilisez pour le ménage ? *Leur faire expliquer comment ils ont choisi ces produits (efficacité, prix, moindre impact sur l'environnement...)*
62. (Si jardin) Dans votre jardin est-ce que vous avez des fleurs ? Est-ce que vous avez un potager ?
- a. Si non pourquoi ? Taille du jardin, manque d'envie et/ou de compétences, peur de la pollution du sol et de l'air...
63. Comment les arrosez-vous et avec quelle eau ?
64. Est-ce que vous avez un récupérateur d'eau ?
65. Utilisez-vous des produits pour l'entretien de votre jardin (fertilisant, traitement des mauvaises herbes etc.) ? Si oui, lesquels ?
66. Est-ce que vous avez des déchets verts ? Qu'en faites-vous ?
67. Connaissez-vous des astuces pour réduire vos déchets verts ?
68. Connaissez-vous des gestes simples pour économiser l'eau ? (Fermer le robinet en se lavant les dents, etc.)
- a. Est-ce que ce sont des gestes que vous appliquez chez vous ?
69. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques que vous avez en matière d'économie d'eau ?
70. Pourriez-vous faire d'autres choses ? Est-ce que vous estimez que vous en faites assez ou pas assez en matière d'économie d'eau ?
71. Est-ce que vous auriez envie d'en faire davantage ? Qu'est-ce qui vous en empêche actuellement ?

g) Mobilité

72. Si voiture : comment avez-vous choisi votre/vos voiture(s) ?
73. Si pas de voiture : pourquoi n'avez-vous pas de voiture ?
74. Si véhicule 2 roues : comment avez-vous choisi votre/vos véhicule(s) 2 roues ?
75. Si vélo électrique : qu'est-ce qui a motivé votre achat d'un vélo électrique ?
76. Est-ce que vous avez des vélos que vous n'utilisez pas ?
- a. Pourquoi est-ce que vous ne les utilisez pas ?
77. Quel équipement vous utilisez pour quel trajet ? (Utiliser la carte à ce moment-là)
- a. Comment vous déplacez-vous pour aller au travail ?
- b. Pourquoi ce choix ?
- c. Comment vous déplacez-vous pour amener vos enfants à l'école ?
- d. Pourquoi ce choix ?
- e. Comment vous déplacez-vous pour aller faire vos courses ?
- f. Pourquoi ce choix ?
- g. Comment vous déplacez-vous pour vous rendre à vos loisirs ?
- h. Pourquoi ce choix ?
78. Est-ce que vous avez une idée de votre budget mensuel consacré aux transports ?
- a. Qu'est-ce que vous comptez dans ce budget ?
79. Est-ce que vous avez l'impression que les transports est une partie importante de votre budget ?
80. Est-ce que vous avez un « forfait mobilité » proposé par votre employeur ? (Incitation au transport alternatif à la voiture)
81. Connaissez-vous des gestes simples pour réduire l'impact de vos déplacements ?
- a. Est-ce que ce sont des gestes que vous appliquez chez vous ?
82. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques que vous avez en matière de réduction de vos émissions carbone ?
83. Pourriez-vous faire d'autres choses ? Est-ce que vous estimez que vous en faites assez ou pas assez en matière réduction de vos émissions carbone ?
84. Est-ce que vous auriez envie d'en faire davantage ? Qu'est-ce qui vous en empêche actuellement ?